

ACTE D'ENGAGEMENT (version 2023)

Entre

Mme, M : Carte CAPL N° : Téléphone : Agriculteur.trice à : Commune et Ile de :	
D'une part	D'autre part

Suite à votre demande concernant les plants définis ci-dessous, il a été convenu avec la Direction de l'agriculture que :

- La commande que vous avez effectuée ce jour est définitive et ne pourra être soumise à aucune modification ; en cas de désistement il devra être signalé au plus tôt.
- Les plants commandés devront être intégralement réceptionnés par vos soins dans les trente (30) jours qui suivront l'avis de mise à disposition par la Direction de l'agriculture.
- Les plants fournis par la Direction de l'agriculture sont des plants subventionnés aussi leur **mise en terre doit être effectuée dans les 30 jours** qui suivent leurs prises en charge.
- La Direction de l'agriculture se dégage de toute responsabilité au-delà de la prise en charge des plants.
- **Les plants greffés sont réservés en priorité aux professionnels.**

Liste des plants

AGRUMES				DIVERS	
Nature des plants	Nombre			MANGUE	Nombre
	CV	CC	FD		
CITRON				• Ohure Pio
• Lime Mexicaine (Taporu Tahiti)	• Mission
• Lime Tanepau	• Trésor
• Lime sans épine	• Julie	...
• Autres :	• Carotte
				• Autres :
ORANGE				AVOCAT	
• Valencia	• Avocat 18
• Pineapple	• Avocat 15	...
• Salustiana	• Avocat Collinson
• Autres :	• Autres :
MANDARINE/CLEMENTINE				AUTRES	
• Clémentine commune	•
• Autres :	•
				•
PAMPLEMOUSSE				•
• Hokatu	•
• Reinking	•
• POMELO :	•
• Autres :	•

Fait à Le

Agent instructeur (signature)

Bénéficiaire (signature)